



communiqué de presse

PARIS,
LE 27 JUIN 2022

CONTACT
Caroline Hodak
T. 33 (0)6 10 56 20 56
caroline.hodak@hceres.fr

Évolutions de l'évaluation : le Hcéres organise une journée de concertation avec les acteurs institutionnels de l'ESR

Afin de préparer l'évaluation de la vague D, dont le lancement est prévu fin septembre, une journée d'échanges avec les acteurs institutionnels de l'ESR est organisée le 29 juin pour recueillir leurs attentes essentielles tant sur les évolutions orchestrées par le Hcéres que sur les apports de l'évaluation dans l'ESR.

L'organisation de cette journée de concertation, qui se déroulera au Hcéres, a été adaptée dans ce double objectif. Il s'agira d'abord de considérer la vague D, mais au-delà, d'engager une démarche plus prospective concernant les vagues suivantes et le rôle de l'évaluation au sein de l'ESR.

En matinée, les institutions participantes exprimeront tour à tour leurs principales attentes. Cette session a pour but de dresser un panorama global des préoccupations des acteurs de l'ESR concernant le dispositif d'évaluation autour de deux questions :

- Quelle utilité des rapports du Hcéres pour aider les institutions et entités évaluées à élaborer leur stratégie et piloter leur action ?
- Quelles sont les principales évolutions souhaitées ?

Lors de la séquence suivante, les directions des départements du Hcéres présenteront les premiers enseignements tirés de la vague C et les évolutions (référentiels, données et procédures) envisagées pour la future campagne d'évaluation. Dans toute la mesure du possible, ils feront part de leurs premières réactions aux attentes des acteurs. L'esprit général sera de présenter une démarche collective qui vise à tirer tous les bénéfices de « l'évaluation intégrée ».

En conclusion de la journée, Thierry Coulhon, président du Hcéres, dressera le bilan des échanges en présence des journalistes auxquels il accordera ensuite un temps à leurs questions.

PJ : Liste des institutions conviées et ordre du jour du 29 juin.

LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité publique indépendante (API) française chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances. Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, le Hcéres conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.